L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 16 SEPTEMBRE.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

LAFAYETTE, capt. Rousseau, Samedi 17 sept.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, Samedi 1er oct.
SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, Samedi 15 oct.
PEREIRE, capt. Danré, Samedi, 29 octobre.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier.
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. Seconde cabine, $75.

POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord.
Première cabine, $145. Seconde cabine $78.
Les bagages seront marqués pour Paris. Soins médicaux gratuits.
On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

L. GRAND & Cie, agent, rue Carondelet, 14.
3 nov—12t

BREME.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et à La Havane.

Les beaux steamers à hélice du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier en septembre prochain.

Ils toucheront, en allant en Europe, à La Havane et au Havre, et en revenant, à La Havane et à Southampton pour recevoir et débarquer les passagers et le fret.

Les jours de départ seront désignés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:
De Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nlle-Orléans—
Première cabine............$130 en or.
Entrepont.......... 40 "
De la Nlle-Orléans ou de La Havane à Southampton, au Havre ou à Brême—
Première cabine............$150 en or.
Entrepont.......... 45 "

Les billets de passage de Brême ou du Hâvre à La Havane ou à la Nlle-Orléans seront délivrés par le soussigné.

Les steamers de la ligne entre New York et Brême partent tous les JEUDIS et SAMEDIS, et ceux de la ligne entre Baltimore et Brême tous les DEUX MERCREDIS, touchant à Southampton. On peut se procurer des billets de passage au bureau du soussigné.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER, Agent, No. 42, rue Union.
21 mai—4m

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

CRESCENT CITY....... Capt. Geo. L. Norton
SHERMAN........ Capt.—
GENL. MEADE....... Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES.... Capt. Geo. H. Smith,
MISSISSIPPI...... Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS...... Capt. H. S. Quick
EMILY B. SOUDER, Capt.—

Partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer
WESTERN METROPOLIS,
Miner B. Crowell, commandant,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson le SAMEDI, 17 septembre, à 5 heures P. M.
Ces steamers ont d'excellents aménagements.
Chambres............ $50 00.
Entrepont............ 25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow et Brême.
Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, (through ticket), pour Liverpool et le continent, se reliant à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 1[illegible].

Pour New-York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE Des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA,
ST-LOUIS.

Le steamer
CORTES,
Nelson, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 17 septembre à 5 heures P. M.,
Passage............ $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No. 41.
4nov—1an

Pour Fort Adams.

Bi-Hebdomadaire.

Pour Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge et Donaldsonville.

GOV. ALLEN,
(à la place du Wade Hampton.)
J. C. Liddell, capitaine, Leo Bayly, commis, Partira de la Nlle-Orléans tous les VENDREDIS et LUNDIS soir, à 5 heures.
Pour fret ou passage s'adresser à
SINNOTT & ADAMS,
25 rue Commerce.
1 sept—

Pour Bayou Sara.

POUR LA COTE ET BAYOU SARA.
(Bi-Hebdomadaire.)
Le bateau de la malle
W. S. PIKE,
J. J. Brown, capitaine,
L. S. Streck, commis,
Jours de départ, tous les LUNDIS soir, à 5 heures, et tous les VENDREDIS matin, à 10 heures.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JOHN JANNEY,
Encoignure des rues Delta et Commune.
Un commis recevoir est constamment sur la levée pour recevoir son fret. 11 août—

Pour Bayou Sara et les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur "BARTABLE" capitaine N. B. Baranco, commis Allen Jumel, partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS, à 10 heures du matin et tous les VENDREDIS, à 5 heures de l'après midi. Retour; il partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et SAMEDIS SOIR.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS, agents,
Au No. 25 du Commercial Place.
7mai—

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche
FLICKER.
Jos F. Audoin, capitaine, P. A. Charlet et N. Z. Dupuis, commis.
Partira de la Nlle-Orléans tous les MARDIS soir à 5 heures, et tous les VENDREDIS soir à 5 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
Un commis receveur est toujours sur la Levée à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.
15 juillet—

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau
ST. JOHN,
W. R. Greathouse, capitaine,
J. A. Comstock, commis,
Laissera la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge tous les MERCREDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures. A son retour à la Nouvelle-Orléans, il fera la Côte le jour, descendant tous les LUNDIS et VENDREDIS. Un commis est constamment sur la Levée pour recevoir son fret.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
No 11 Conti.
9 janv—

Pour la Côte et Donaldsonville.—Trois voyages réguliers par semaine.—LA BELLE, A. Dugas, capitaine; J. E. Le Blanc, commis.
A partir du 1er octobre, ce nouveau bateau fera trois voyages par semaine jusqu'à Donaldsonville, partant de la Nouvelle-Orléans tous les Dimanches matins, à 9 heures, et tous les Mardis et Jeudis soirs précis.
J. FENIMORE, Agent,
Coin Nouvelle-Levée et Canal.
1er sept—1m

Excursion le Dimanche.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE.

L'élégant bateau à vapeur, fin marcheur et à basse pression, CAMELIA, ayant ses roues sur le côté, sous le commandement du capitaine Miller, commencera ses excursions régulières du DIMANCHE, en se rendant aux lieux susdits, à partir du 13 courant. Il quittera son wharf du Lac à l'arrivée du train des chars de sept heures du matin et sera de retour dans la même soirée, à temps pour que les passagers puissent prendre le train des chars de sept heures P. M. pour revenir en ville.

Prix de la traversée, aller et retour, une piastre et vingt-cinq cents.
Pour plus de détails, s'adresser à
COHEN M. SORIA,
18 et 20, rue de l'Union.
11mai—

Pour l'Eté.

Ligne de M. et de la N. O.—Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.—Le beau bateau
ABITA,
de la malle des Etats-Unis, fin marcheur et à basse pression, capitaine Miller, partira pour les susdits ports les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin, les MARDIS, les MERCREDIS, les VENDREDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après midi. Retour: Il quittera l'ancien débarcadère (Old Landing) les LUNDIS, à 6 heures du matin, les MARDIS et les VENDREDIS, à 6 heures du matin, et Madisonville les MERCREDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS, à 5 heures du matin. Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi qui précèdera celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.
Le service sera régulier, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
L'Abita ira, pour le nomme, à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta.
COHEN M. SORIA,
Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

EXTINCTEUR DU FEU BABCOCK.

CETTE INVENTION, la meilleure protection contre l'incendie, a remporté une grande victoire dans la dernière expérience faite dans la rue du Canal.

Elle a remporté le PREMIER PRIX, une magnifique médaille d'argent, à la Foire d'Etat du Texas, contre deux concurrents.

DAVID E. BRADLEY, Agent général pour le Sud.
Rue Carondelet, 26, Nlle-Orléans.
Pour les circulaires et les demandes d'agences, s'adresser à M. David E. Bradley.
L. A. GUILLOTTE, Agent pour la Nlle-Orléans, 26, rue Carondelet.
Assortiment de machines, et produits pour la vente.
2mai—

V. BIRI,

FABRICANT ET MARCHAND DE ARTICLES EN OSIER,
Wagons, Berceaux, Paniers de provision, Panier à ouvrage, Chaises, Paniers à linge.
IMPORTATEUR DE
Paniers allemands et français, de fantaisie, etc.
Aux Nos 280 et 282 de la rue de Chartres, Nlle-Orl.
10 mai—

Pour économiser le travail et avoir de grandes récoltes,

EMPLOYEZ DU
SUPERPHOSPHATE DE NOIR ANIMAL
ET DU
NOIR ANIMAL PULVERISE
DE STERN.
LES INCOMPARABLES ENGRAIS.
NOIR ANIMAL de tous les degrés constamment en magasin.
LOUIS STERN & BROS., Fabricants.
Bureau, No 16 de la rue de Chartres.
27 oct—1an

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors qu'ils sont riches, ils tombent malades. Leur estomac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant—

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes, buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz, les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants appelés langoureuses et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. Le force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et soutenir d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud,

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
nos agents, le vendent par charetées au commerce.
On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.
Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.
Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sun de la Nouvelle Orléans, No 61, rue du CAMP. Nouvelle Orléans, 19 janvier 1870.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1869.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1869, savoir:			
Sur les risques d'incendie	$125,599 45		
Sur les risques de mer	60,032 12		
Sur les risques des rivières	101,182 64		
	$286,814 22		
A ajouter — Risques non déterminés pour 1868	59,264 00	$346,078	
A déduire — Risques non déterminés pour 1869	$ 51,511 00		
Primes remises	1,632 75	53,143 75	
Gains nets sur les primes de 1869		$292,934 47	
Pertes payées durant la même période avoir:			
Sur les risques d'incendie	$38,921 92		
Sur les risques de mer	13,425 87		
Sur les risques de rivière	28,058 90	$81,404 00	
Taxes	$15,753 96		
Dépenses générales	31,879 10		
Escompte sur primes	2,731 80		
Réassurances	7,321 79		
Intérêt sur scrip	3,375 92		
Profits et pertes	30,827 65 — 181,080 98		
		$232,494 84	
Moins le compte d'escompte et d'intérêt	52,569 83 — 179,915 29		
Profit net		$113,019 2[illegible]	

La Compagnie possède l'actif suivant, ESTIMÉ A SA VALEUR LA PLUS FAIBLE DE LA PLACE, AU COMPTANT, SAVOIR:

480	Bons consolidés de la ville et bons de ville pour chemins de fer	$[illegible]
19	bons de l'Etat	[illegible]
3	Bons de la Grande Loge de la Louisiane	[illegible]
4	Bons des Odd Fellows' Hall Association	3,000 00
2	Bons du New Orleans Turners' Association	4,000 00
250	Actions Union Bank of Louisiana	1,000 00
50	" Mechanics' & Traders' Bank	12,250 00
146	" Louisiana State Bank	2,400 00
213	" Canal and Banking Company	5,836 00
660	" New Orleans Gas Light Co.	9,798 00
5	" Merchants' Bank	27,800 00
344	" Citizens' Bank	375 00
15	" Crescent City Bank	27,520 00
	Prêts sur garanties	1,520 00
	Prêts sur hypothèques	115,683 00
	Billets à recevoir	73,760 00
	Scrip d'autres compagnies d'assurance	7,614 20
	Valeurs hors de cours	1,687 27
	Coupons d'Etat et de ville non collectés	1,894 50
	Primes en voie de collection	6,156 00
	Argent comptant	24,009 93
		94,458 36
		$674,436 20

L'état ci-dessus est une copie juste, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie.
THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de janvier 1870.
A. SHELLEY,
Deuxième Justice de Paix, pour la paroisse d'Orléans.

Le Board des Directeurs a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les Certificats de Profits dus; aussi, TRENTE-TROIS ET UN TIERS POUR CENT sur la balance de Scrips de l'année 1861, à partir du deuxième lundi de février 1870. Il a été aussi déclaré un Dividende de Scrip de QUATRE-VINGTS POUR CENT sur le [illegible] net des primes de [illegible] pour l'année terminée le 31 décembre 1869, pour lequel des certificats seront émis après le 21 mars prochain.
THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.

DIRECTEURS POUR L'ANNEE 1870:
John G. Gaines, E. J. Hart,
J. C. Ricks, Henry Renshaw,
B. Bloom, Hugh Wilson,
L. M. Marks, W. F. Seymour,
Chas. Macready, Rich'd S. Venables,
Michael Flower, Thos. Sloo.
1an—

LE CÉLÈBRE

FOURNEAU DE CUISINE

—DE—

P. P. STEWART,

GRIL MOBILE.

LE FOURNEAU DE STEWART qui, jusqu'à ce jour, a conservé sa supériorité, est présenté aujourd'hui au public avec UN GRIL MOBILE et un PORTE-CENDRES, qui y ont été ajoutés. On a reconnu que sous le rapport de l'économie et de l'utilité, que le FOURNEAU STEWART surpassait tous les autres. LE NOUVEAU GRIL augmente de beaucoup la surface du four, double presque la capacité des tuyaux et, quand on nettoie le gril, la poussière ne peut pas s'échapper.
Le véritable fourneau Stewart porte, sur la plaque du foyer, le nom de P. P. Stewart.

FULLER, WARREN & CO.,
Seuls fabricants, à Troy, N. Y.

A vendre par
E. B. HOGAN,
No 25 de la rue du Canal.
On en peut voir, tous les jours, fonctionner le fourneau.
17 février

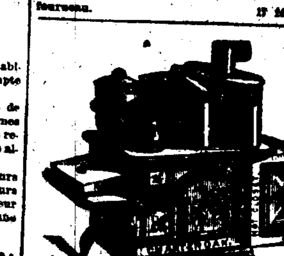

Une preuve éternelle de la grande supériorité du "CHARTER OAK"

SUR TOUS LES AUTRES FOURNEAUX DE CUISINE.

LISEZ CECI:
Un "Charter Oak" qui a servi pendant 12 ans tous les jours.

Nouvelle-Orléans, 9 août 1869.

JE certifie que j'ai acheté de RICE BROS & CO., en 1856, le PREMIER FOURNEAU "CHARTER OAK" qu'ils aient vendu. On s'en est servi chez moi tous les jours depuis cette époque—c'est-à-dire plus de treize ans. Je recommande avec plaisir le fourneau "CHARTER OAK" à toutes les personnes qui tiennent maison. C'est le meilleur qui ait été fait. Je suis sûre qu'aucun autre n'aurait autant duré.
MME L. F. FOSTER,
No 121 de la rue Washington, Nlle-Orléans.

Ce même fourneau a été exposé à la Foire de l'Etat de la Louisiane en 1869. Plus de 20,000 personnes ont été convaincues qu'aucun autre fourneau n'aurait pu durer aussi longtemps et être aussi utile pendant treize ans.

LE CELEBRE FOURNEAU "CHARTER OAK"
—Est en vente chez—
OEMICHEN & POTHIER,
Importateurs et Marchands de Quincaillerie étrangère et américaine.
Encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée, et No 32, Vieille-Levée.
5 oct—1an

BRILLIANT" DE BUCK.

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 500,000
sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" s'est vu à accordés:
PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis;
MEDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis
Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

49......RUE DU CAMP......49
Et achetez un "BRILLIANT."
H. HALLER.
Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.
Où l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, grilles, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.
17 sept—1an vdr

COMPAGNIE MOUND CITY d'Assurance Mutuelle de la Vie, DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITÉ
JAMES J. O'FALLON, Président.
H. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
H. S. BETH, Assistant-Secrétaire.
C. G. McHATTON, Agent Général.
W. E. HARVEY, Archiviste.

DIRECTEURS:
James J. O'Fallon, James H. Lucas,
L. A. Hatch, T. A. Russell,
A. M. Britton, James Lupe,
A. B. Garrison, J. M. Harney,
A. M. Waterman.

Agence en Louisiane—No 33, Carondelet.

AU PREMIER.
OFFICIERS DE LA SUCCURSALE EN LOUISIANE:
C. H. MOUTON, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Président.
B. R. SIMMES, Secrétaire et agent d'Etat.
MÉDECINS-INSPECTEURS:
J. N. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.
DIRECTEURS EN LOUISIANE:
James Jackson, Octave Voorhies,
E. T. Merrick, F. H. Hatch,
Robert Hare, C. H. Mouton,
Thos. Fitzwilliam, L. A. Wiltz,
B. R. Simmes.

Cette Compagnie émet toute espèce de police d'assurance de la vie, lesquelles ne sont pas forfaites après un paiement annuel.
3avril—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE,

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1870		$444,415 96
Savoir: Primes d'incendie	$168,439 55	
Primes de mer	172,205 73	
Primes de rivières	83,780 68	
		$444,415 96
Primes non expirées, primes remboursées, ré-assurances et diminution sur primes		105,141 41
Montant net des primes		$339,274 55
Pertes par l'incendie	$61,380 21	
Pertes sur mer	23,801 75	
Pertes sur les rivières	38,174 52	
	$143,356 50	
Taxes	20,358 61	
Dépenses et profits et pertes	47,511 00	
Intérêts du scrip non encore payé	51,741 66	
		$263,171 17
Bénéfice net		$76,103 38

L'Actif de la Compagnie est comme suit, estimé aux plus bas prix du marché, au comptant:

Placé en bonds de la ville et autres bonds	$ 46,000 00
actions de banque et autres actions	51,014 00
propriétés foncières	31,250 00
scrip de compagnies d'assurance	[illegible]
Effets à recevoir, sur hypothèque	54,126 00
Effets à recevoir, sur garanties, etc.	39,622 00
Primes en voie de recouvrement	14,167 00
En caisse, sur place et en Europe	87,206 00
	138,417 00
	$510,000 00

*Ce qui précède est une copie exacte faite sur livres de la Compagnie.
CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 21 mars 1870.
P. C. CUVELLIER, Notaire Public.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non encore payés, sera payé aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayants-cause, à partir du lundi 9 mai prochain.

Les certificats non encore payés de l'émission de 1861 seront rachetés et payés aux porteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du lundi, 9 mai prochain, date à partir de laquelle tout intérêt cessera.

Il est déclaré un dividende de quarante pour cent sur le montant des primes acquises, pour participer et il sera émis des certificats pour le dit dividende à dater du premier jour de juin prochain.

Par ordre des Directeurs,
CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS:
Charles Briggs, A. Lacourt,
Ant. Carrière, Frank Williams,
Geo. A. Fosdick, Thomas Byrne,
E. Brunier, John Thornhill,
Paul Fourchy, Jno. S. Wallis,
P. Anderson, George Foster,
Alfred Kearny, Andrew Stewart,
A. Frerichs, L. S. Pothier,
Geo. W. Dunbar, E. Piazzio,
E. F. Stockmeyer, Rudolph Sieg,
Geo. W. Hynson, F. F. Given,
Arch'd Montgomery, W. C. Black,
Henry J. Voss, Geo. G. Garner,
E. Marqueze, Thos. H. Hunt,
Chas. Weisbaar, Chs. Hotard,
A. R. Montgomery, O. Carrière,
E. A. Howard.

Compagnie d'Assurance MECHANICS AND TRADERS DE LA NLLE-ORLEANS.

Bureau, No 14, rue Carondelet.

Cette Compagnie assure contre les risques de feu et de navigation fluviale et maritime,
AUX TAUX LES PLUS BAS.

LLOYD R. COLEMAN, Président. CHS. [illegible], Secrétaire.

—Directeurs—
MM. A. J. Aiken, MM. Geo. W. Logan, Jr
[illegible]
qdv—1an

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET 2 & 3, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[M. Henri Gaillardet, 2 Passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes. C'est à M. H. Gaillardet, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris, &c. Aucune annonce émanant directement ou indirectement de ces catégories ne pourrait être insérée par nous en dehors de M. H. Gaillardet.]

DRAGÉES FORTIN

DE COPAHU ET BISMUTH.

Ces dragées, admises aux expositions de Paris et brevetées, guérissent rapidement les maladies récentes ou les plus rebelles sans fatiguer l'estomac; aussi les médecins les conseillent-ils ainsi que l'INJECTION FORTIN, hygiénique et préservatrice, qui n'occasionne jamais d'accidents. A Paris, LAROZE, 26, rue Neuve. — Dépôt: DUCONGE, MONTREUIL, — SCHWAB.

INJECTION BROU

Hygiénique infaillible et préservatrice, la seule guérissant sans rien lui adjoindre. Se trouve dans les principales pharmacies de l'Univers. A Paris, chez l'inventeur BROU, rue Magenta, 166.

OPPRESSIONS Toux, Rhumes ASTHMES NEVRALGIES Catarrhes.
La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la poitrine, calme le Système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions Respiratoires.—Toutes les pharm. 3 fr. la Bte
PARIS, J. ESPIC, 6, rue d'Amsterdam.
Exiger cette S.ure et-contre sur chaque Cigarette.

Chez M. DUCONGE, droguiste, et M. MAUNSELL & Co. No 21 rue de Chartres.

Prix: 2 fr. Prix: 2fr.

PAPIER ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE DE ROYER PHARMACIEN

Remède infaillible pour la guérison des Rhumatismes, Douleurs nerveuses, Lombago, Goutte, Névralgie, Paralysie, etc. | Rhumes, Bronchites, Grippes, Palpitations du cœur, Crampes d'estomac, etc.

POMMADE ROYER

contre les

HEMORRHOIDES

Les Fissures de l'Anus et les Gerçures du Sein
Prix: 2 fr. 50 le flacon.

POUDRE DIGESTIVE de ROYER

PEPSINE ET S-CARBONATE DE BISMUTH.

Pour guérir promptement les
Douleurs d'estomac, Dyspepsie, Aigreurs, Vapeurs vomissements, Diarrhées, Fièvres, Digestions difficiles, | Coliques venteuses, Entérites chroniques, Paresse de l'estomac, Chaleurs, Pituites, &c.
Prix du flacon 3 fr.

CREOSOTE CHLOROFORMEE

Remède infaillible contre les

MAUX DE DENTS

Enlève à l'instant la douleur la plus vive, préserve et guérit pour toujours la carie.
Prix: 2 francs le flacon.

——Dépôt général chez M. ROYER, pharmacien, rue St.-Martin, 225, à Paris.——
Nouvelle-Orléans, MM. DUCONGE, droguiste; SCHWAB, et dans toutes les pharmacies.

OPPRESSION, ASTHME, SUFFOCATION,

toutes les affections des voies respiratoires sont calmées à l'instant même et guéries par les TUBES-LEVASSEUR pharmacien, 16, rue de la Monnaie, Paris. Prix 3 fr.—Dépôts chez M. DUCONGE, et M. MAUNSELL & Co.

PARFUMERIE ORIZA

Inventée par L. LEGRAND, Parfumeur.
FOURNISSEUR DES COURS DE FRANCE, DE RUSSIE ET D'ITALIE.
Paris, 207, rue Saint Honoré, Paris.

Tous les produits spéciaux ci-dessous sont préparés avec des soins tels que l'on peut dire avec vérité qu'ils sont l'expression de la science réunie à l'art du parfumeur.

Médaille de mérite de l'Exposition universelle, Paris, 1867.

Crème Oriza DE NINON DE LENCLOS
Cette incomparable préparation est onctueuse et fondante, donne de la fraîcheur et de l'éclat à la peau, prévient et détruit les rides du visage, et entretient la beauté jusqu'à l'âge le plus avancé.

Oriza-Lacté LOTION EMULSIVE
Particulièrement composée pour les soins journaliers de la toilette des dames; tonifie, blanchit la peau, enlève les boutons du visage et les taches de rousseur ou elles éphélides.

Ess. Oriza et Oriza-Lys
Parfums concentrés nouveaux, des plus à la mode, pour le mouchoir.

Savon-Oriza
Le meilleur, le plus doux, le mieux parfumé de tous les savons, indispensable pour conserver à la peau sa souplesse et son velouté.

ORIZA-FLUID. Pommade nutritive, fortifiante, pour les soins de la chevelure.
ORIZA-FLUID. Fleur de riz de la Caroline pour blanchir et adoucir la peau.
ORIZA-FLOWERS. Eau admirable de toilette, tonique, composée des fleurs de tropique.
ORIZA-ACIDULINE. Vinaigre tonique, aromatique et anti-méphytique, pour la toilette des dames.
ORIZA-COSMETIQUE. Fixateur des cheveux, de toutes nuances, assortis d'odeurs.
ORIZA-OIL. Huile surfine parfumée pour assouplir les cheveux et la barbe.
PATE ROYALE DE NOISETTES pour empêcher et guérir les gerçures aux mains

Eau Tonique Quinine Legrand et Pommade au Baume de Tannin

pour nettoyer la tête, régénérer les cheveux et en arrêter la chute et les faire repousser en très peu de temps.

DEPOT CENTRAL: A la Nouvelle-Orléans, chez M. DUCONGÉ, et chez tous les parfumeurs.

PAPIER WLINSI

L'immense succès de ce remède est dû à ses propriétés dérivatives bien constatées, à son action prompte et sans irritation qui agit sur les organes [illegible], recommandé par les premiers médecins pour la guérison des Rhumes, Rhumatismes, Lumbagos, Douleurs, etc., Bronchites, Maux de gorge, Gripes, [illegible]. Prix de la boîte, 1 fr. 50.
Dépôts, chez MM. DUCONGE, SCHWAB et E. MONTREUIL.

LA MÉTHODE LE ROY

est la plus sûre pour la guérison de toutes les maladies

PRENEZ DONC LE VÉRITABLE

PURGATIF LE ROY

DU Dr SIGNORET (UNIQUE SUCCESSEUR)

PARIS, 51, RUE DE SEINE, 51, PARIS

Nouvelle-Orléans, MM. Ducongé, droguiste, Schwab, pharmacien.
New-York. MM. J. Milhau et Fils, et E. Fougera.

MALADIES DE POITRINE

NOUVEAU TRAITEMENT PAR

L'Elixir Alimentaire de Ducro A LA VIANDE CRUE,

Préconisé par les sommités médicales de Paris.

GUERISON RADICALE,
dans les cas désespérés,
SOULAGEMENNT MANIFESTE.

Goût agréable; supériorité incontestable sur l'huile de foie de morue, les hypophosphites et autres [illegible].
Cet ÉLIXIR, dont la base est le SUC DE VIANDE et l'ALCOOL, est aussi l'un des plus
PUISSANTS FORTIFIANTS
pour les convalescents, les personnes faibles, les jeunes filles chlorotiques, les vieillards débilités, etc.

DEPOTS, à la Nouvelle-Orléans, chez
F. CUSACHS, DROGUISTE,
Au coin des rues
ROYALE et ST-PHILIPPE,
F. DUCONGE, rue de Chartres,
Et dans les principales Pharmacies.

SIROP DE DIGITALE DE LABELONYE

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE A PARIS.

Employé avec un succès constant depuis 30 ans, par les médecins de tous les pays, contre les Maladies organiques ou non organiques du Cœur, les diverses Hydropisies et la plupart des Affections de Poitrine et des Bronches (Pneumonies, Catarrhes pulmonaires, Asthmes, Bronchites nerveuses, Coqueluches, etc.).

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Ce, 99, rue d'Aboukir, — Paris.

Dépôts: à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez MM. SEGUIN — MENTEUSE — DUCONGÉ, droguistes; NEW-YORK: M. COURCHET, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

VERITABLES INJECTION ET CAPSULES RICORD

DE C. FAVROT

GUERISON CERTAINE

Des Ecoulements anciens ou récents

Pour mieux tromper les malades, de hardis contrefacteurs, se disant agents pour la vente en gros, recouvrent le produit qu'ils fabriquent d'une prétendue signature du dr Ricord. — Le public doit rejeter comme contrefaçon dangereuse tout médicament Ricord qui ne porte pas le nom et la signature:

C. FAVROT

PHARMACIEN, 109, RUE RICHELIEU, PARIS
Seul dépositaire et seul préparateur depuis 30 ans des formules authentiques du dr Ricord.
Dépôt: à la Nouvelle-Orléans, chez M. Montreuil et chez M. Cusachs, Droguistes.
Ducongé, Droguiste.

DRAGEES AU LACTATE DE FER DE GELIS & CONTÉ

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

Il résulte de deux rapports adoptés par la dite Académie en 1846 et en Juillet 1858, que les Dragées de Gelis et Conté sont le meilleur et le plus efficace des ferrugineux pour la guérison de la Chlorose (ou Pâles couleurs), des Pertes blanches, de la Débilité de tempérament chez les deux sexes et pour faciliter la Menstruation chez les jeunes filles.

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Ce, 99, rue d'Aboukir. — Paris.

Dépôts: à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez MM. SEGUIN — MENTEUSE — DUCONGÉ, droguistes; NEW-YORK: M. COURCHET, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

AUX GOUTTEUX. PILULES DE LARTIGUE,

Reconnues spécifiques contre la Goutte et les Rhumatismes.—Prescrites, depuis plus de 30 années par tous les médecins de France.—Dissipent l'attaque la plus violente, en 24 ou 36 heures;—éloignent les accès;—rendent les déplacements impossibles, et souvent guérissent radicalement, comme le prouvent les observations publiées par MM. Chomel, Double, Lisfranc, Velpeau, Miquel, Amédée Latour, etc. (Voir le Manuel des Goutteux, par le Docteur A. Lartigue, chevalier de la Légion d'honneur.—Une brochure in-80, distribuée gratuitement.)

Dépôt général: A PARIS, Pharmacie Pelletier, 45, rue Jacob.
NOUVELLE-ORLÉANS: MM. Ducongé, Schwab et dans toutes les Pharmacies.

DRAGEES DE CUBEBINE AU COPAHU DE LABÉLONYE

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE A PARIS

Ces Dragées, qui ont pour base le principe actif du Poivre de cubèbe uni au Copahu pur, ne fatiguent pas l'estomac. Elles arrêtent promptement les Écoulements blennorrhagiques les plus rebelles, même ceux qui ont résisté au Cubèbe et au Copahu pris isolément.

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Ce, 99, rue d'Aboukir. — Paris.

Dépôts: à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez MM. SEGUIN — MENTEUSE — DUCONGÉ, droguistes; NEW-YORK: M. COURCHET, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK,

ORGANISÉE EN 1859.

Aucune Police ne peut être forfaite.
Prise de Titre d'Emprunt. — Aucun Billet n'est exigé.
DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.
Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible.

ETAT DES AFFAIRES.

Polices en vigueur	$26,000,000
Actif	2,500,000
Revenu Annuel	1,000,000
Pertes payées	600,000

OFFICIERS.
W. H. PECKHAM, Président,
W. T. HOOKER, Vice-Président,
L. MCADAM, Actuaire et Secrétaire.

DIRECTEURS.
Hon. John A. Dix, New-York,
John J. Crane, président Banque Republic,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co),
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.,
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co.,
Benjamin B. Sherman, trésorier New-York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
R. V. Hungerford, maison R. V. Hungerford & Co
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co,
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York,
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walter H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER,
Agent-Général pour la Louisiane et le Texas,
[illegible] rue Commune.
24sep—

ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE DE BONJEAN

Médaille d'or de la Société de Pharmacie de Paris.

Elles sont employées avec le plus grand succès par les plus célèbres médecins européens contre les Hémorrhagies de toute nature, les Crachements de sang, les Dyssenteries et Diarrhées chroniques, — qu'elles guérissent en peu de jours; — contre les Engorgements et les pertes chez les femmes. Leur action énergique sur la circulation en fait un des meilleurs moyens pour combattre les maladies de poitrine.

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Ce, 99, rue d'Aboukir. — Paris.

Dépôts: à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez MM. SEGUIN — MENTEUSE — DUCONGÉ, droguistes; NEW-YORK: M. COURCHET, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu.

Au coin des rues Magazine et St-André (Située par la rue St-André, au premier.)

QUATRIEME DISTRICT.
Elle assure contre les pertes et les avaries occasionnées par le feu.
Président............ KASPAR AUCH.
Vice-Président......... JOHN HENDERSON
Secrétaire.......... LOUIS MAGNIS.
Inspecteur......... JOHN PURCELL.

DIRECTEURS:
Kaspar Auch, William H. Foster, John H. Keller, John B. Cotton, Charles Kummel, John Henderson, Drury A. Harris, Christian Mehle, John W. Coffee, Louis Faisal, Michael Hahn, James Magan, Florence Pinder, John Purcell, Robert D. Martin, Dr. Henry F. Wade, Henry Bessel Jr., John H. Gording, Ph. Heckel, Alfred Shaw, H. F. Walter, Kaspar Auch Jr., Louis Mehle, Geo. W. Call. Jacob Wentzner
6 fev—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A l'angle des rues Canal et Camp.

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes de l'année expirée le 31 décembre 1869;
[illegible figures]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 3 juin 1870.
S. MAGNER, notaire public.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le 3 juin 1870, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de CINQUANTE pour cent sur les primes nettes participant pour l'année finissant le 31 mai 1870 pour lesquelles des certificats seront émis à partir du lundi 4 juillet prochain; aussi de payer les dividendes de scrip pour les années 1861 et 1862, et six pour cent d'intérêt sur tout scrip en dehors de la Compagnie.

Directeurs.
P. FOURCHY, J. MASPERO,
D. McCOARD, E. PUIG,
L. F. GENERES, H. R. SWILTZ,
S. E. BELF, JOS. HOY,
D. A. CHAFFRAIX, CHS. LAFITTE,
J. J. FERNANDEZ.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104.......RUE DU CANAL........104

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
[illegible figures]

Le 13 janvier 1870, à une réunion des Directeurs il a été résolu de déclarer un dividende de [illegible].
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
W. J. CASTELL, Notaire public.

DIRECTEURS.
Geo. Urquhart, W. P. Fuqua,
[illegible]

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS, 104 CANAL STREET.

SIXTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following STATEMENT:
Premiums received during the year ending 31st May, 1870, including unearned premiums of previous year:
[illegible figures]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, the 3d of June, 1870.
S. MAGNER, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 3d day of June, 1870, it was resolved to declare a Scrip Dividend of FIFTY PER CENT. on the earned participating premiums for the year ending 31st May, 1870, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also, to pay on and after the 1st day of August next, the scrip of 1861 and 1862, and six per cent. interest on all outstanding scrip of the Company.

DIRECTORS.
P. Fourchy, [illegible]
[illegible]
J. J. Fernandez.

ADDRESS OF THE STATE CENTRAL COMMITTEE OF THE DEMOCRATIC PARTY OF LOUISIANA.

To the Democratic and Conservative Voters of Louisiana:

In view of the Convention to be held in New Orleans on the second Monday of September next, and the great interest involved in the election in November, the Democratic State Central committee deem it incumbent on them to set forth to the people the political condition of the State, and to call earnestly upon every Conservative voter to aid in redeeming it from the hands of the corrupt men who have ruled it since 1867.

The hour is auspicious; the future is full of promise. We have but to unite, organize and march to victory. Other States have set us the example. North, South, East and West the follies and crimes of the Radical party have not only awakened the people to a sense of danger, but filled their hearts with the spirit of retributive justice towards those who have made merchandise of their loyalty, and betrayed their trusts. Dishonesty and incompetency have controlled and perverted national affairs until these words have become but convertible terms of the very name of the Republican party. Oregon has responded to Connecticut, and New York has spoken through a victory of more than 80,000 majority, not that Radicalism must be, but is overthrown.

Whilst it is not our purpose to dwell upon national politics, it may be well to note the unmistakable evidences of dissatisfaction manifested in every section against the present Federal Administration. To the people of the United States centralization is synonymous with despotism, and the rapid strides in that direction made by Congress have justly alarmed the entire country. With no decent respect for the rights of the governed, States have been subjugated, representation to Congress denied, the voice of overwhelming majorities disregarded; and, as if to crown all these acts of infamy and usurpation, Congress has laid its polluted hands on the Supreme Court itself. Under the domination of the Radical party, bribery and corruption have grown respectable, and systematic plundering of the national treasury an honorable profession; taxation fearfully increased in the interest of an odious system of espionage adopted in its collection; grinding monopolies created that oppress labor; and under the flimsy disguise of "gifts" the offices of the national government are sold to the highest bidder, or bestowed in obedience to an unblushing system of nepotism.

If such and similar evil of a corrupt party have awakened the people of other States to a sense of the danger that bid fair to engulf them, shall it be said that the people of Louisiana are less keenly alive to the abuses that have grown up in their State government under the three long years of Radical misrule, and which, if continued, must inevitably drive labor and capital from the State and bring ruin to every household?

It will not be disputed that our last Legislature was a reproach to civilization and civil liberty. It trampled upon every virtue that should adorn the character of honorable men and elevated every crime it should have sought to repress. Ignorance, brazen impudence and vice were qualifications necessary to a seat on the Radical side of that body; and when the treasury was robbed, the people pillaged and legislative acts sold to the highest bidder for greenbacks, these members did but reflect credit on the trinity that brought them into official existence.

The length designed for this address will not permit your Committee to enter into a detail of all the infamous acts passed by that Radical Legislature with Executive approval. The public debt under Radical hands has grown from twelve millions to eighteen millions of dollars; taxes have increased to 5¼ per cent., touching the limits of confiscation; individuals and corporations have been granted extraordinary and exclusive privileges at war with free labor and free capital; enormous sums have been granted to individuals from a suffering treasury for trivial and unnecessary services, and useless and oppressive offices have been created to make places for wandering mendicants of the party who obtain their living by extorting money from every species of honest industry.

In the hope of perpetuating themselves in power the Legislature passed the registration, election and militia laws, each receiving Executive sanction, and which, perhaps, are the most odious, unjust and oppressive measures that ever disgraced the statute books of any State. In their folly and malignity they passed laws to enforce the social equality, not only of different races of men, but of the bad with the honest, and of the licentious and abandoned with the pure and upright. In like folly they passed laws to reorganize our once magnificent system of public school instruction, with no higher motive than to degrade, as they thought, the white people of the State and create a breach between them and our colored population; all these measures adopted under the pretence of regulating commerce, trade, and the public schools and the amusements of the people, being really intended to serve as a means of miscegenation. In short, the legislation of 1868, 1869 and 1870 can be condensed and summed up in four words: IGNORANCE, VENALITY, MONOPOLY and OPPRESSION!

That it may not be said these conclusions are but the judgment of the enemies of Radicalism, we propose to convict that party of all these grave offenses in well chosen words uttered by its own champions and defenders. There is no brighter light in the ranks of that party in this State than Thomas J. Durant; and in so far as he may be more candid than his political friends is his testimony the more conclusive of the truth of what we have said. In his letter dated June 25, 1870, and addressed to Mr. J. S. Soudé, speaking of the Radical leaders in this State, he says: "There must be an absolute separation from the dishonest and incompetent men who have ruled since 1867!"

This is strong language, yet it is surpassed in severity by a Republican address just issued with the endorsement of the Republican State Central Committee. That address says:

"Citizens and Republicans!—After an experience of two years, under the leadership of the most dishonest and corrupt set of politicians that ever disgraced the political history of any of the States of this glorious Union, you are now called upon to rescue the State from the hands of the political adventurers who have brought it on the verge of bankruptcy."

Thus it is seen that our verdict is approved by leading men of the Republican party; and yet in the same breath in which they write down the infamy of their own party, they solicit a continuance of the support of the people under the pretence that honest men are to be put forward in the future. If the salvation of the party depends on that test, it must inevitably share the fate of the cities of the plains, and its requiem will be sung in November next. But this is not only our own but the verdict of all good men, indorsed by Mr. Durant himself, who realizes how much better it is for his ignoble party to be defeated than survive longer under the leadership of such "corrupt political adventurers" as now afflict our beloved State.

The pernicious consequences of the acts of the Radical party throughout the State have been severely felt by all classes, white and colored, native and foreign born. All have been plundered, deceived, oppressed, and restricted in the enjoyment of rights guaranteed by every law, human and divine. In order therefore to redeem our State, and release ourselves from the grasp of inefficient and corrupt men, it becomes us to unite as one man, without regard to race, color or previous condition, and hurl them from place and power, and fill the offices with men and patriots. The interests of both white and black men are identical in this struggle. Whatever rights and privileges either enjoy under the Constitution are sacred, and it is the duty of every citizen to see that they are maintained. The Democratic party has always upheld and defended the Constitution of the country, and will now, as ever in the past, protect and defend every citizen in the full and free exercise of all rights guaranteed by that instrument. At the last election in New York, so triumphant for the Democracy, the only charge brought against the party was, that it favored the colored citizens in their constitutional privileges. The colored people of this State, therefore, may be assured that the Democracy will ever continue to live up to the grand principles that have so long characterized it.

As the greater part of our misfortunes are chargeable to the last Legislature, it is in the power of the people to remedy much of the mischief by the election of true and tried men to the coming Legislature, the members of which are to be chosen in November next. In this way we may yet save the State from further financial and political ruin. To that end let the Democratic and Conservative voters put in nomination their best men for the Legislature, and use all laudable and honorable efforts to secure their election.

Besides a Legislature, a State Auditor and Treasurer are also to be elected.

Our platform is retrenchment and reform; to rid the State of its enormous debt; reduce taxation; have our levees rebuilt; restore confidence and promote harmony between capital and labor; between the colored man and the planter; induce immigration, and to develop the vast agricultural wealth of the State. For the accomplishment of these purposes we ask the co-operation of all good citizens, under whatever name associated. We believe a great triumph is within our reach. Republicanism has produced its bitter fruits, and in them is written its own condemnation; its days are numbered in Louisiana! A party that publicly pleads the cause of corruption; that seeks to return to office men who have earned an indelible infamy; whose watchwords have been fraud, dissimulation and false promises to a credulous constituency; who ridicule private morality; who publicly proclaim that the ruling motives of their legislation are spoliation and oppression, cannot confront the voters of Louisiana and successfully demand their support.

We earnestly urge upon the people throughout the State to organize for the work at once. The committees of the several parishes are requested to convene their clubs and elect their delegates to the Convention, and report the names of such delegates to the Secretary of this Committee at the earliest date.

The Committee beg to call the attention of the people to the address issued by the Democratic members of Congress, and especially to that portion recommending the selection of the best men for Congress, and only such as can take the test oath and are under no disabilities imposed by the Fourteenth Amendment. A Radical Congress has declared that those who cannot take the test oath, or who labor under the imposed disabilities, shall not take seats in that body. We may not stop to inquire into the policy or validity of the acts of Congress; experience teaches us to elect men who are not disqualified. What the State needs is representation.

With efficient and honest men to fill our offices of trust; with wise and faithful citizens as legislators, there can be no reason why our people should not again be prosperous and happy. We have a soil that is unparalleled for fertility; a climate that is genial, and great natural advantages and resources. Let us be true to ourselves, and a future awaits us of material prosperity as grand and unexampled as the past has been ruinous and disparaging.

The basis of representation in the State Convention, as revised and fixed by the committee, will be one delegate for every three hundred, and for every fraction over one hundred and fifty Democratic votes cast at the last general election. Every parish shall be entitled to at least to one representative. The rule applies to each new parish.

All papers friendly to the purposes of this address are requested to publish it.

F. H. HATCH,
President Democratic State Central Committee.
THOMAS STEEL, Secretary.

TWENTY-FIRST ANNUAL STATEMENT —OF THE— Crescent Mutual Insurance Co.

New Orleans, May 28, 1870.

The Trustees, in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1870:
[illegible figures]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this 28th day of May, 1870.
A. SHELLEY, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees resolved to pay interest of six Per Cent. in cash on all its outstanding Certificates of Scrip, and also to pay in cash the Scrip of 1860 to the legal holders thereof on and after the second Monday in June next.
They have also declared a Scrip Dividend of Eighty Per Cent. on the Earned Premiums entitled to participate for the year ending April 30, 1870, for which certificates will be issued on and after the third Monday in August next, free of Government tax.
THOMAS A. ADAMS, President,
C. T. BUDDECKE, Vice President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

TRUSTEES:
Thomas A. Adams, Samuel H. Kennedy,
C. T. Buddecke, Samuel R. Newman,
P. H. Foley, J. J. Gerrard,
A. G. Ober, A. Thomson,
A. Thomson, John Phelps,
A. Moore Bader, E. H. Gondolfe.
[illegible]

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans,

No. 61 CAMP STREET.

NEW ORLEANS, Jan. 19, 1870.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1869:
[illegible figures]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this 19th day of January, 1870.
A. SHELLEY, Second Justice of the Peace for the parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay SIX PER CENT. interest on the outstanding Certificates of Profits, also THIRTY-THREE AND A THIRD PER CENT. on the balance of the Scrip of the year 1861, on the second Monday of February, 1870. They have also declared a Dividend of EIGHTY PER CENT. on the Net Earned Participating Premiums for the year ending December 31, 1869, for which Certificates will be issued on and after the 21st day of March next.
THOMAS SLOO, President.
JOHN G. GAINES, Vice President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

DIRECTORS FOR THE YEAR 1870:
[illegible]

New Orleans Mutual Insurance Company,

CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

TENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement.
Premiums during the year ending 31st December, 1869:
[illegible figures]

LIABILITIES:
[illegible figures]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 13th day of January, 1870.
W. J. CASTELL, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 13th day of January, 1870, it was resolved to declare a scrip dividend of fifty-five per cent. on the net earned participating premiums for the year ending December 31, 1869, for which certificates will be issued on and after the 2d Monday in March next.
It was also resolved to pay six per cent. interest on all outstanding certificates of scrip, and [illegible] on and after the 2d Monday of March next.

DIRECTORS:
Geo. Urquhart, W. P. Fuqua,
[illegible]

LEEDS'S FOUNDRY,

(ESTABLISHED IN 1825.)
Corner of Delord and Fulton Streets.

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, Hewell Screws, Gin Gearing, Furnace Mouths, Grate Bars, all kinds of Plantation and Steamboat Works and every description of Machinery for the South.
LEEDS & CO.

NEW ORLEANS DAILY BEE.

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.
Office—No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, SEPTEMBER 16.

RATES OF ADVERTISING.
[illegible table]

THE SEMI-WEEKLY BEE
Is published every Tuesday and Saturday morning. Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING.
[illegible table]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, FRIDAY, Sept. 16, 1870.

CLEARED YESTERDAY.
Steamship Florida, O'Leary, for Key West, via Florida Ports.

ARRIVED YESTERDAY.
Steamship Louise, Hopkins, from Mobile.

ARRIVALS AT NEW BASIN.
Schr Martha D, fm Tchefuncte—40,000 bricks.
Schr Pippo, fm Covington—[illegible]
Schr Ella, fm Tchefuncte—[illegible] feet lumber.
Schr Ellen, fm Biloxi—100 bbls charcoal.
Schr La Belle, fm Tchefuncte—30,000 feet lumber.
Schr Elizabeth Ann, fm Blind River—[illegible] cords wood, 16,000 shingles.
Schr Eagle, from Blind River—[illegible] staves.
Schr Mary Emelie, fm Tchefuncte—40 cords wood.

ARRIVALS AT OLD BASIN.
Schr Flower, fm Tchefuncte—[illegible] cords wood.
Schr Two Lake, fm Bay St Louis—[illegible] cords wood.
Schr Mariah No 1, fm Bonfouca—[illegible] cords wood.

—STEAMBOATS—
Olive Branch, McCord, from St Louis.
Shannon, Patton, from Louisville.
W S Pike, Brown, from Bayou Sara.
Ben Nicholas, Enderle, from Lower Coast.
Tahlequah, Work, from Ouachita River.
John Kilgour, Benson, from Vicksburg.
Flicker, Ancoin, from Donaldsonville.

BELOW COMING UP.
Schr Braxos, Rault, 15 days from Tampico, to R. Piaggio—

EXPORTS.
KEY WEST, VIA FLORIDA PORTS—Per steamship Florida—[illegible]

IMPORTS.
INDIANOLA AND GALVESTON—Per steamship W G Hewes—[illegible]
MOBILE—Per steamer Louise—[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.
ST LOUIS—Per steamer Olive Branch—[illegible]
LOUISVILLE—Per steamer Shannon—[illegible]
VICKSBURG—Per steamer John Kilgour—[illegible]
BAYOU SARA—Per steamer W S Pike—[illegible]
OUACHITA RIVER—Per steamer Tahlequah—[illegible]
LOWER COAST—Per steamer Ben Nicholas—[illegible]
DONALDSONVILLE—Per steamer Flicker—[illegible]
N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.—[illegible]
MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.—[illegible]

H. W. Johns' Asbestos Roofing.

THIS Roofing consists of a foundation of strong canvas, manufactured expressly for the purpose, saturated and coated with an elastic water-proof composition. This, when coated with the Asbestos Roof coating, form a strong and [illegible] covering with a smooth surface of stone which is proof against burning cinders or coals. It is adapted to all climates and is the only composition roofing which will withstand the heat of the tropics. It is used for all kinds of roofing, including Cars and Steamboats, and Protection where the roof is liable to damage from [illegible].
It is insured by Insurance Companies at same rates as tin roof.
H. W. John's Lake Superior Iron Ore Paint.—The best and most durable Fire Proof Paint in the world. It is adapted to Metal and Wood-work of all kinds, and is fully equal to Red Lead for Steam Pipes and Boilers.
SABLE & DALTON, Agents for Louisiana, 125 Poydras street.
Agents for the celebrated French [illegible] Ranges.
" " the Cobern Bird and Animal Cages.
" " "The Times" Cooking Stove.
Manufacturer of all kinds of Japan Ware.

TOBACCO

ALL FORMS.
STEAM MANUFACTORY.
L. MOULOR,
[illegible] Old Levee Street, Corner Bienville.

HIS numerous customers and the public are respectfully informed that he, as heretofore, [illegible] in all forms is manufactured at his establishment. Smoking Tobacco, Snuff, Chewing Tobacco.
Constantly on hand—ONE MILLION of [illegible] CIGARS. Constant importation of a large stock of SMOKING GOODS. Pipes, Cigar-Cases, Cigar Boxes, Wicks, etc., etc., etc.
WHOLESALE AND RETAIL.
Great inducements offered to City and Country dealers.

Trusses and Braces.

THE [illegible] highest premiums awarded to T. H. SPILLMAN, [illegible] street, New Orleans, at the Fourth Louisiana State Fair, 1870:
Diploma for best and most complete assortment of [illegible].
Best child's Truss; best Truss pad; best [illegible].
Best Shoulder Brace.
Best assortment of good Trusses.
Also, diploma for the best display of Orthopedic Appliances.
T. H. Spillman, inventor and patentee of Truss without SPRINGS, BACK PADS, or the TORTURE OF LEG STRAPS.
Call and examine before purchasing elsewhere. Orders will receive prompt attention.

LIST OF VESSELS

SEPTEMBER 16, 1870.

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.
Steamship Mississippi, Henry.........sailed Sept 10
Steamship Geo Washington, Gager.....sld Sept 10
Ship Frank N Thayer, Keyser.........sld Sept 10
Ship Victory, Cushing...............cld Sept 3
Bark De Soto, Bartlett..............sld Aug 31

BOSTON.
[illegible]

PHILADELPHIA.
[illegible]

LIVERPOOL.
[illegible]

LONDON.
[illegible]

BRISTOL, ENG.
[illegible]

GREENOCK.
[illegible]

NEWPORT, WALES.
[illegible]

CARDIFF.
[illegible]

HARTLEPOOL.
[illegible]

GLASGOW.
[illegible]

ANTWERP.
[illegible]

HAVRE.
[illegible]

BORDEAUX.
[illegible]

MONTEVIDEO.
[illegible]

HONG KONG.
[illegible]

RIO DE JANEIRO.
[illegible]

Office Atlantic Insurance Company of New Orleans,

29 CAMP STREET.

New Orleans July 8th, 1870.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish their Fourth Annual Statement.
Amount of premiums from July 1st, 1869, to June 30th, 1870, viz:
[illegible figures]

The above is a true transcript from the Books of the Company.
E. RIGNEY, President.
H. F. JANVIER, Vice President.

Sworn to and subscribed before me, this Fifth day of July, 1870.
EDWARD IVY, Notary Public.

The Board of Directors have this day declared a Dividend of Twenty Dollars per share to be credited to the unpaid stock account.
E. RIGNEY, President.
H. F. JANVIER, Vice President, Acting Secretary.

DIRECTORS.
[illegible]

Home Mutual Insurance Company of New Orleans.

[illegible] ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1869:
[illegible figures]

The above is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
ALFRED MOULTON, President.
A. W. HUFFER, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this 17th day of January, A. D. 1870.
A. SHELLEY, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees, at a meeting held this 17th day of January, 1870, unanimously adopted the following resolutions:
Resolved, That six per cent. interest on all outstanding certificates of profits and thirty per cent. of the scrip of the year [illegible] be paid to the holders of the same, on and after the 14th day of February next; and, further, that a scrip dividend of Fifty per cent. be declared on the net earned participating premiums for the year ending December 31, 1869, for which certificates will be delivered on and after the 14th day of March next.
ALFRED MOULTON, President.
WM. H. PERKINS, Vice President.
A. W. HUFFER, Secretary.

TRUSTEES.
[illegible]

Steam Tobacco Manufactory.

J. P. SARRAZIN,
[illegible]......CHARTRES STREET......[illegible]
CORNER OF CONTI.
Branch: [illegible] Poydras, Corner Tchoupitoulas street.
Importer of Pipes and all Articles for Smokers.

THE UNDERSIGNED OFFERS to Country Merchants the most complete assortment to be found in this city [illegible].
SMOKING TOBACCO;
[illegible]
SNUFF TOBACCO;
[illegible]
J. P. SARRAZIN.

J. [illegible]

[illegible]......Poydras street......[illegible]
Between Carondelet and Baronne street, [illegible] New Orleans.